



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

☎ 05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 2 JUN 2022

Etaient présents : Jean-Claude SOUYRIS, Nicole BATAILLET-HEUILLY, Pascale BERGER, Ginette CADAS-PEREZ, Alain CAREL, Jean-Claude CONDOMINES, Marcel DALICHOUX, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE, Elian SAYSSET, Martine VERACHTERT
Présence d'un habitant de la commune : Mr Heully Patrick

Secrétaire de séance : Martine VERACHTERT

Monsieur le Maire débute la séance en présentant les condoléances à la famille de Mr Delon. Il annonce les 100 ans de Mme Hoffmeyer Suzanne et propose l'envoi d'une attention pour cette occasion particulière.

1. Compte rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Ordre du jour

Objet de délibération n° 20220602_DL01 :

VENTE COMMUNE DE COUPIAC / LUCHSINGER

Le riverain Mr LUCHSINGER Henri souhaite régulariser le statut juridique de sa véranda empiétant sur le domaine public communal et prendra en charge tous les frais correspondants ; géomètre et notaire. Le prix de vente de cette parcelle est fixé à 15€ / m².

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 11 voix approuve la division en volume et parcellaire, autorise la cession de ce lot n°2 correspondant à la terrasse d'une surface de 16 m² au prix de 15 euros le m² soit 240 euros et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette vente.

Objet de délibération n° 20220602_DL02 :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE DU PARC DES GRANDS CAUSSES

Pour une assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la rénovation énergétique des bâtiments de la Poste, du Presbytère. avec pour réflexion le changement des chaudières fiouls.

Après délibération, le conseil municipal par 11 voix autorise Mr Le Maire à signer la dite convention

Objet de délibération n° 20220602_DL03 :

TRAVAUX D'ENTRETIEN AU CHÂTEAU DE COUPIAC

Le conseil municipal de COUPIAC sollicite auprès du Ministère de la culture, Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine (Bâtiments de France), du Conseil Départemental et du Conseil Régional l'octroi d'une subvention au titre de l'entretien des Monuments Historiques Inscrits programme 2022 en vue de travaux d'entretien de la toiture du château de Coupiac.

Le montant des travaux envisagés est arrêté à la somme de 7 408.18 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Ministère de la Culture (20%).....	1 481.64 €
- Conseil Départemental (30%).....	2 222.45 €
- Conseil Régional (20%).....	1 481.64 €
- Autofinancement (30%).....	2 222.45 €

Oui exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix approuve le plan de financement.

3. Questions diverses

- Planning des élections du 12 et 19 juin, positionnement des élus en fonction de leurs disponibilités
- Evolution des horaires et du format du bureau de Poste à partir du 20 juin 2022 passage au facteur guichetier avec ouverture du guichet le matin du lundi au vendredi.
- Confirmation de l'envoi du dossier « village fleuri » concernant l'inscription de la commune au concours 2022
- Proposition de la demande du classement comme arbre remarquable du Tilleul situé en face de la boulangerie
- Echanges sur les modifications possibles des illuminations de fin d'année
- Avis sur la réalisation d'un audit énergétique de la salle des fêtes : le conseil municipal préfère retarder cette étude.
- Chaudière La Poste : le conseil municipal demande une étude de faisabilité pour la pompe à chaleur et n'est pas favorable au poêle à granules proposé par le PNRGC
- Projet de l'aire de jeux située à côté de l'ACEVIA : en l'état les financements ne sont pas accordés ; se renseigner auprès du Conseil Départemental et l'état pour une demande d'aide financière
- Formation : certains membres du conseil participeront le 25 juin à la formation « OPTIMISATION DU TRAVAIL EN CONSEIL MUNICIPAL » et programment une nouvelle formation dont le thème sera « LE BUDGET »
- Atelier « hors les murs » : concrétisation par la venue de 22 étudiants et 3 professeurs en octobre et décembre 2022 puis février 2023. Une analyse relative à « URBANISME et TOURISME » sur la commune de Coupiac ainsi que St Izaire sera réalisée. Un retour de leurs différentes visions sur ces thèmes nous sera présenté.
- Location vélo électrique sur quinze jours : bilan et retour positifs
- Feux d'artifice du 15 août 2022 : programmé. Il sera agrémenté par des éclairages dirigés vers la façade du château côté parking.
- Rallye touristique des 11 clochers : le dimanche 10 juillet 2022 – 2 arrêts sur la commune : 1^{er} au plan d'eau et le 2^{ème} sur le parking de la poste
- Base de loisirs :
 - o Intervention de l'entreprise AURIERES pour nettoyage du réseau d'assainissement
 - o Réunion programmée le 7 juin 2022 pour l'organisation de la saison estivale
 - o Journée citoyenne le 17 et 18 juin 2022 : nettoyage des espaces des abords du plan d'eau
 - o Ajout de panneaux « interdiction de baignade »
- La commande du génie civil de l'ouvrage concernant le système d'alerte local a été confié à l'entreprise Guipal qui va le réaliser d'ici l'été ensuite seront positionnés les éléments de mesures et d'alertes.
- TRI-TOUR : le 6 juillet 2022. Un camion connecté du syndicat Départemental des ordures ménagères sera positionné sur le parking de la Poste en même temps que le marché de pays pour accentuer sur les bonnes pratiques des nouvelles consignes de tri établies en novembre dernier.
- Information : tenue du conseil d'école le mardi 14 juin à 18h.

- Fin de la séance à 22h 30